



Le Conseil Municipal se réunira en séance publique

Le lundi 7 novembre 2022

à 19 heures

Salle du conseil municipal – Hôtel de ville

ORDRE DU JOUR :

1 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 OCTOBRE 2022 (Rapporteur : M. Fenoy)

2 – MOYENS GENERAUX / RESSOURCES HUMAINES

2-1) Recrutement de vacataires pour le dispositif Coup de Pouce (Rapporteur : M. Fenoy)

3 – FINANCES / MARCHÉS PUBLICS

3-1) Décision modificative n° 3 : budget communal (Rapporteur : M. Ricome)

3-2) DSP : approbation choix du délégataire distribution eau potable et gestions des eaux usées et approbation contrats de délégation avec règlement des services eau potable et eaux usées (Rapporteur : M. Fenoy)

3-3) Admission en non-valeur (Rapporteur : M. Ricome)

4 – ENFANCE / JEUNESSE / SCOLAIRE

4-1) Autorisation de signature de la convention Coup de Pouce (Rapporteur : Mme Moussu)

5 – URBANISME / CADRE DE VIE / FISCALITE URBANISME

5-1) Convention relative aux aménagements nécessaires à la mise en place de la déviation dans le cadre des travaux de recalibrage de la RD24 entre Lansargues et Saint Just (Rapporteur : M. Fenoy)

5-2) Reversement de la part communale de la Taxe d'Aménagement à la CCPL sur le périmètre des zones d'activités économiques (Rapporteur : Mme Pellet-Laporte)

6 – COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT (Rapporteur : M. Fenoy)

7 – QUESTIONS ORALES

8 – QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 31 octobre 2022

Le Maire

Fabrice FENOY

